

# Stationnement : Bobigny se met à la zone bleue

[www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr)

janvier 18, 2018

Bobigny se met au bleu. Marquée au sol depuis septembre 2015, la zone bleue devient effective en janvier 2016. Le stationnement sera désormais gratuit, avec une durée limitée à deux heures dans l'ancienne zone payante du centre-ville et du quartier Rostand. « Avec cette mesure, la municipalité entend renforcer l'attractivité des commerces, lutter contre les voitures ventouses et le stationnement gênant », explique la mairie. Les Balbyniens peuvent venir chercher leur disque bleu à l'accueil des mairies annexes, à l'hôtel de ville ou à l'annexe de Chemin-Vert et à l'agence postale communale, munis de leur carte grise, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. 10 000 exemplaires ont déjà été distribués gratuitement par la mairie depuis septembre. A savoir : le disque de stationnement est obligatoire et doit indiquer l'heure d'arrivée. Le stationnement bleu fonctionne du lundi au samedi de 8 heures à 19 heures. Dimanches et jours fériés sont gratuits. Il vous en coûtera 17 € si vous oubliez votre disque, si vous dépassez l'heure autorisée, et en cas de tricherie sur l'heure d'arrivée. Près de 1 050 places vont passer en zone bleue en janvier. Le périmètre pourra être étendu.